

maintenant, et le ministre peut-il dire à la Chambre en quoi elle consiste?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Pas encore, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Lambert:** L'honorable député peut-il nous dire si on va nous servir souvent l'expression «sous peu»?

**L'hon. M. Hellyer:** Souvent, monsieur l'Orateur.

(Texte)

#### RECONSTITUTION DU COMITÉ SPÉCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A-t-il l'intention de proposer à la Chambre que le comité spécial, qui a étudié la défense du pays, soit reconstitué au cours de la présente session, afin de continuer son travail?

(Traduction)

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Oui, monsieur l'Orateur, le gouvernement se propose de reconstituer le comité au cours de la présente session.

#### AIR-CANADA

##### CENTRE D'ENTRETIEN À WINNIPEG—TRANSFERT D'EMPLOYÉS À MONTRÉAL

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Étant donné les protestations en provenance de Winnipeg concernant le déplacement incessant d'employés d'Air-Canada de Winnipeg à Montréal, le ministre peut-il nous dire s'il serait possible de donner suite à la demande de suspension de ces déplacements, tout au moins jusqu'à ce que le rapport de la Commission d'enquête Thompson soit disponible?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** L'honorable représentant a sans doute reçu le même télégramme que moi; je suppose qu'il a été envoyé à certains députés. J'ai demandé qu'on s'informe à ce sujet auprès d'Air-Canada. On me permettra peut-être de communiquer à la Chambre les renseignements donnés à mon bureau par cette société, et selon lesquels les représentants de la société auraient participé aux négociations en cours avec le président du syndicat local 714 de l'Ouest canadien et le président du local 1751 de l'Est canadien du syndicat en

[L'hon. M. Lambert.]

question. Selon les deux présidents, l'envoi du télégramme au ministre par M. Peterson n'était ni légal ni opportun; le président général, M. Smith, du local 714, qui se trouve actuellement à Montréal, est en train de rédiger à l'adresse de M. Peterson un télégramme dont copie doit m'être communiquée.

Tant que je n'aurai pas reçu le texte de ce télégramme, j'estime qu'il serait imprudent de ma part de faire d'autres commentaires, sauf ce que j'ai déjà dit maintes fois à la Chambre: Air-Canada s'est engagé à ne pas procéder à d'autres déplacements, excepté lorsque c'était exigé par l'entente collective.

**M. Knowles:** Le ministre pourrait-il établir si la société a respecté cet engagement à la lettre?

**L'hon. M. Pickersgill:** D'après les derniers renseignements, cet engagement aurait été respecté. Je compte recevoir un autre rapport et, s'il y a de nouveaux faits, j'en ferai part à la Chambre.

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre vérifierait-il le nombre de fonctionnaires déplacés, car les 90 personnes mentionnées dans le télégramme dépassent sensiblement le chiffre que le ministre m'a signalé à la Chambre il y a quelques jours.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je m'en rends parfaitement compte et je vérifierai volontiers ce chiffre.

#### LA FONCTION PUBLIQUE

##### LES PÉNITENCIERS—NOUVELLE ÉTUDE DES REVISIONS ET CLASSIFICATIONS DES TRAITEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Royal):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. A-t-on signalé au ministre un communiqué de l'Association des fonctionnaires au sujet d'une conférence qui sera tenue de toute urgence à Ottawa la semaine prochaine pour protester contre les revisions et classifications inadéquates des traitements des préposés aux pénitenciers. Quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour remédier «aux graves anomalies», selon les mots de l'Association? Deuxièmement, reconsidérera-t-on l'échelle des traitements?

**M. l'Orateur:** C'est certainement une question à faire inscrire au *Feuilleton*. On pourra y donner une réponse détaillée.